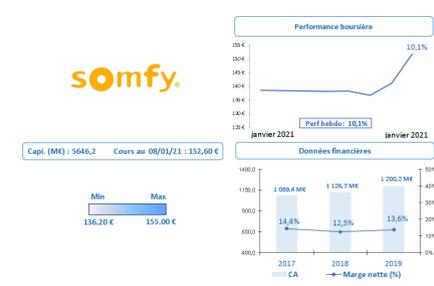


Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- **Somfy est la pépite boursière de la semaine de Alban Préaubert, Analyste-Gérant chez Sycomore AM**
- **Deux opérations** en ce début d'année avec **Derichebourg** et **Volitalia**
- **X-FAB Silicon publie son chiffre d'affaires** du 4ème trimestre
- La présentation de **Reworld Media** dans **Pépites & Pipeaux** sur **BFM Business** est notre **vidéo** de la semaine

La pépite de la semaine



Par **Alban Préaubert, Analyste-Gérant chez Sycomore AM**

En misant dès 2006 sur le créneau de la digitalisation des bâtiments, Somfy, leader mondial de la motorisation et de l'automatisation des ouvertures de la maison, s'est aussi positionné comme un pionnier dans la maison connectée. En 2010, le lancement de la box TaHoma (désormais compatible avec les assistants vocaux Amazon, Apple et Google), avait ensuite marqué l'accélération des ambitions du groupe sur le marché très dynamique de la domotique (+25% par an estimé sur 2018-2023).

Egalement, les investissements massifs consentis au début des années 2010, ont permis une accélération de la croissance des ventes du groupe (+7,1% par an sur 2010-2019), tout en maintenant un niveau de rentabilité élevée, avec une marge opérationnelle systématiquement à 2 chiffres et qui s'est même renforcé depuis 2017 pour s'établir à 18% au premier semestre 2020.

Les drivers de croissance sous-jacents à ce beau développement sont solides et durables : amélioration du confort et de la sécurité des logements, optimisation de la consommation énergétique, explosion du nombre d'objets connectés... Surtout, cette belle histoire ne devrait pas être freinée par la crise sanitaire, bien au contraire. Les confinements successifs ont ainsi incité la population à investir massivement dans les équipements de maison. Cet engagement devrait d'ailleurs permettre à Somfy d'afficher des résultats records sur 2020.

Enfin, nous apprécions le cadre stratégique Ambition 2030, qui témoigne de la vision long terme de la famille Despature, qui dirige le groupe de manière remarquable et responsable. Ce plan s'intègre parfaitement à la démarche RSE du groupe, structurée autour de 4 piliers parfaitement cohérents avec le modèle économique du groupe (réduction de l'impact environnemental, engagement des collaborateurs, amélioration des cadres de vie pour tous, respect du consommateur). Dans ce prolongement, Somfy a d'ailleurs annoncé une prise de participation majoritaire dans Repair'stores, un spécialiste des services de réparation des volets roulants qui renforce encore le profil vert du groupe.

Le groupe peut d'ailleurs s'appuyer sur un bilan extrêmement solide (près de 400 M€ de trésorerie) pour poursuivre proactivement cette stratégie M&A. Il pourrait par exemple participer à la consolidation du marché en Europe ou renforcer son activité aux USA, un marché à fort potentiel où le taux de motorisation est encore très faible (3-4%) et qui pourrait accélérer avec les grands plans d'infrastructure souhaités par les démocrates aux USA.

Bien que le titre se situe à un niveau de valorisation historiquement élevé après un parcours 2020 remarquable, les nombreux catalyseurs positifs attendus au cours des prochains trimestres devraient permettre à Somfy de rester particulièrement bien orienté en 2021.

Les opérations de la semaine

Derichebourg – L'opérateur de référence des services aux entreprises et aux collectivités annonce être entré en négociations exclusives avec les actionnaires d'Ecore en vue de l'acquisition de l'intégralité du capital du groupe de recyclage. Une promesse unilatérale d'achat assortie d'une période d'exclusivité a été signée afin de permettre aux parties de finaliser leur accord.

Volitalia – Le spécialiste de la production d'électricité à partir d'EnR a annoncé le succès de son placement privé avec l'émission d'obligations vertes senior non garanties à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes de la société (OCEANES Vertes). A échéance 2025 pour un montant nominal d'environ 200 M€, cette émission portera un taux d'intérêt annuel de 1,0%. La valeur nominale des obligations a été fixée à 31,83€ correspondant à une prime de conversion de 37,5% par rapport au cours de référence de l'action. Le produit net de cette émission sera affecté au financement et/ou au refinancement de projets verts éligibles.

Les publications de la semaine

X-Fab Silicon – CA T4 (+17,5% Year To Date) – Le spécialiste de la fonderie d'équipements à signaux mixtes/analogues publie son CA T4 de 136 M\$, très au-dessus de ses prévisions (120-127 M\$). A noter l'augmentation du carnet de commandes au T4 de +49% par rapport au T4 2019. **Le cours gagne +13,5% le jour de sa publication.**

La vidéo de la semaine



L'agenda de la semaine

12/01/2021

Ekinops – CA T4

14/01/2021

Catana Group – CA T1

Tunnel du Prado SMTCP – CA T4

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przytyka

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, restructuration de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas l'intention de rendre indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à la précision, l'exhaustivité, l'exactitude ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de toute autre manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000 dans le cadre de l'émission ou de la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes des personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

